



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 11ème législature

incapables majeurs

Question écrite n° 74935

### Texte de la question

M. François Rochebloine attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la situation financière préoccupante des associations tutélaires, en Rhône-Alpes notamment, du fait de l'absence d'augmentation, en 2001, des rémunérations allouées par l'Etat pour l'exercice de la tutelle d'Etat et de la curatelle d'Etat, les nouvelles augmentations n'intervenant qu'à compter de la publication de l'arrêté du 13 décembre 2001. Il lui demande quelles mesures sont envisagées afin de remédier à ces difficultés, compte tenu du retard pris pour réformer le dispositif juridique de protection des majeurs.

### Données clés

**Auteur :** [M. François Rochebloine](#)

**Circonscription :** Loire (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 74935

**Rubrique :** Déchéances et incapacités

**Ministère interrogé :** emploi et solidarité

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 avril 2002, page 1847